

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CSE/CEC Marika Inc.	Numéro de permis 2015318	Date d'inspection Le 25 septembre 2024	
Nom de l'établissement CSE/CEC Marika Inc.		Numéro de téléphone (506) 475-8525	
Adresse 98 chemin Tobique Grand-Sault/Grand Falls NB E3Y 1B9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : a) munie de rebords ou de courroies de sécurité.	41(1)(a)	02 oct. 2024	
Commentaires : Dans la salle de bain des 2 ans, la surface pour le changement de couches doit être munie de rebords ou courroies de sécurité et les enfants doivent être surveillé en tout temps pour ne pas qu'ils puissent tomber.			
41(3) L'exploitant d'un établissement agréé : b) s'assure que l'enfant n'est jamais laissé sans surveillance durant le changement de sa couche.	41(3)(b)	25 sept. 2024	25 sept. 2024
Commentaires : La lacune a été corrigé dès ma demande. Lors de ma visite, un enfant était sur la table à langer qui n'a pas de courrois ou rebords de sécurité. L'éducatrice s'occupait des autres enfants qui était à la toilette. Lorsqu'un enfant est sur la table à langer, il est important d'être à côté pour le surveiller en tout temps afin qu'il ne tombe pas de la table. L'éducatrice c'est placé à côté dès que je lui ai mentionné.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Inspection fait le 25 septembre</p> <p>La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Les après-classe arrivent plus tard en après-midi. L'école termine maintenant à 14h30 pour les après-classe.</p> <p>Lors de ma visite, les enfants ont manger une collation, été à l'extérieur, fait des jeux libres, dîner et une sieste. Une période de jeux extérieur est aussi prévue vers les 15h.</p> <p>Trois membres du personnels font présentement leur formation en petite enfance. Les heures de perfectionnement professionnel a été complétées.</p>
--

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 septembre 2024

Date

original signé par
Mélissa Bard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 septembre 2024

Date